

Promotion de la santé

# Où sont les pressions indues sur la liberté des gens?

Le pianiste Duke Ellington, qui avait ses moments philosophiques, a dit: «Le mot liberté est utilisé de différentes manières, parfois même dans l'intérêt de la liberté.» Mais qui se préoccupe de santé publique constate que certaines critiques formulées contre des efforts accrus de prévention *ne sont pas dans l'intérêt de la liberté*, contrairement à ce que des secteurs de l'économie, voyant un peu partout des risques liberticides, affirment théâtralement – voir les attaques dont est l'objet Thomas Zeltner, directeur de l'Office fédéral de la santé publique [1], avec des termes tels que taliban ou ayatollah de la santé.

Tous les moyens semblent bons dès lors qu'il s'agit de protéger ses intérêts économiques à court terme, ce n'est pas nouveau et c'est malheureusement un fait de la «Realpolitik». A relever ici que les ressources matérielles de ceux qui veulent une prévention plus efficace sont minimales comparées à celles consacrées à la publicité commerciale. Ce qui empêche les avocats de la promotion de la santé de poser avec assez d'acuité la question majeure: «Par qui et comment la liberté de chacun est-elle plus indûment influencée, orientée, cadrée, dans la société d'aujourd'hui: par les modestes campagnes de prévention\*\* ou par les démarches publicitaires, jour après jour et à large échelle, pour des produits ou comportements nuisibles à la santé?» (*money is no matter* pour cette propagande-là, semble-t-il).

La Déclaration de droits de l'homme et du citoyen que nous tenons de la Révolution française dit: «La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.» Considérant ce principe fondamental, quid des contraintes sur notre libre arbitre et notre santé que représentent objectivement les marketings/matrasquages de propagande? Un exemple parmi d'autres: aux Etats-Unis, une idéologie passiste et le poids politique du lobby des armes empêchent une prévention adéquate des plus de 30 000 morts annuelles par armes à feu (ce qui correspondrait à 700 morts en Suisse, nettement plus que les accidents de la circulation...). Difficile de comprendre comment la «National Rifle Association» parvient aujourd'hui encore à convaincre que l'Amérique perdrait son âme si était supprimée la possibilité de se constituer un arsenal personnel, dans le souvenir mythique du pistolet battant la hanche du cowboy.

On est frappé par les explosions multiples dans notre société de la liberté-violence, y compris de la pornographie qui en est une forme (explosions rapportées par certains médias avec enthousiasme dirait-on): les comportements violents – qui incluent la témérité au volant – et l'obsession du sexe ont de multiples corollaires commerciaux, explicites ou moins explicites. Les dynamiques entrepreneurs dans ces domaines sont peu sensibles au besoin de ne pas mettre en danger leurs concitoyens influençables, jeunes notamment. Après quoi, bien entendu, on attend des services médicaux et sociaux qu'ils prennent soin des dégâts.

Ainsi le fait est que *la liberté de chacun de se déterminer sans influence extérieure inadéquate, de faire des choix vraiment libres*, est plus menacée par le marketing d'acteurs économiques que par les médecins et autres professionnels œuvrant à une meilleure santé de la population. Professionnels que l'on critique alors que ceux qui crient au loup «liberticide» entendent à tout prix (on peut le dire au vu des montants engagés) faire acheter leurs produits, même quand ils correspondent à des dangers sérieux. Tout de même!

En conclusion: les interprétations faites du mot-fétiche liberté ne doivent pas être au détriment d'autrui. Avec certains matrasquages publicitaires, on est fort loin du principe fondamental d'éthique médicale «Primum non nocere». Les acteurs économiques évoqués n'ont pas vocation d'être des soignants mais ils agiraient différemment s'ils se préoccupaient de ne pas nuire à leurs concitoyens. C'est là une raison forte pour que le Parlement fédéral adopte, durant la présente législature, une base légale permettant des mesures efficaces [2, 3].

Jean Martin\*

\* Le Dr Jean Martin, membre de la rédaction, est ancien médecin cantonal vaudois et membre de la Commission nationale d'éthique.

\*\* Plusieurs de ces campagnes sont simplement indispensables et il serait hautement critiquable, vis-à-vis de la collectivité, de ne pas les engager: qu'on pense par exemple à la prévention routière, à celle du VIH/sida ou encore à la promotion des vaccinations recommandées (comme l'a illustré, sur ce dernier point, la résurgence de la rougeole dans notre pays au début 2008).

## Références

- 1 Paccaud F. La prévention est un sport de combat. Bull Méd Suisses. 2008;89(23):1015.
- 2 Cassis I. Loi sur la prévention: une chance unique pour la Suisse! Bull Méd Suisses. 2008;89(26):1165.
- 3 Weil B. Loi sur la prévention: un projet global aux nobles objectifs. Bull Méd Suisses. 2008;89(34):1441.